

Association



ISA

Rencontre sur les problématiques addictives en structures d'hébergement

14 JANVIER 2016

OBJET DE L'ASSOCIATION VISA

- Accueillir, accompagner, soigner, héberger des personnes présentant une ou plusieurs problématiques addictives avec l'alcool en produit principal et/ou en difficulté sociale.

4 CHRS/A collectifs

5 Lits Halte Soins Santé



1 Centre d'hébergement
d'urgence



1 service mobile



1 Atelier Chantier d'Insertion



1 CHRS Hors Les Murs



2 pensions de famille



CONSTATS

Historiquement, les projets d'établissements des CHRS étaient centrés sur l'abstinence : foyers Vie Libre

Priorité était donnée au maintien de l'abstinence comme préalable à la réinsertion

Evolution du public accueilli dans nos CHRS :

- projet de vie sans produit
- projet d'expérimentation de l'abstinence : pause dans les consommations
- Projet de gestion/maitrise, diminution des consommations

L'association intègre dans sa réflexion un nouveau concept en addictologie : la réduction des risques et des dommages

UNE DÉCISION ASSOCIATIVE

Diversifier les modes de prise en charge du public accompagné

- 40% des places de l'association proposent un accompagnement orienté vers la réduction des risques et des dommages :

- Le CHRS Revivre à La Madeleine
- Le CHRS Hors Les Murs sur le versant nord est de la métropole
- Pour les personnes ayant un projet d'arrêt des consommations (temporaire ou non)
 - Le CHRS Les Petites Haies à Wavrin
 - Le CHRS Rénovation à Croix
 - Le CHRS Renaitre à Dunkerque

LES MISSIONS

3 missions issues du référentiel AHI

- Alimenter
- Héberger
- Construire un parcours d'autonomie

1 mission spécifique d'accompagnement en addictologie

PUBLIC

43 places mixtes dont 11 en appartements diffus

Personnes sortant de soins en addictologie (sevrage simple, complexe, CSAPA, établissements de santé mentale...)

2 motivations principales à l'admission :

- Arrêt complet des consommations
- Expérimentation de l'arrêt des consommations

Malgré les motivations initiales, le public demeure fragile et les consommations sont fréquentes

ACCOMPAGNEMENT EN ADDICTOLOGIE

Le projet d'arrêt est toujours la porte d'entrée du CHRS, mais l'accompagnement a évolué.

L'établissement ne répond plus aux alcoolisations par la sanction mais par un accompagnement adapté aux difficultés de la personne.

- Travail de l'équipe autour des réalcoolisations
 - entretiens individuels avec le référent formé en addictologie
 - rencontre avec la psychologue
 - participation à des groupes de parole (prévention des re consommations)
 - Fixer ou adapter les objectifs du contrat de séjour avec le chef de service

ACCOMPAGNEMENT EN ADDICTOLOGIE

Travail partenarial

- CSAPA
- Rencontre d'un médecin addictologue et mise en place d'un suivi ambulatoire
- Orientation vers un service hospitalier (addictologie, EPSM)
- Orientation vers un SSR/A

EFFETS POSITIFS

- Permettre à la personne qui n'a pas totalement arrêté ses consommations de poursuivre son parcours d'insertion (hébergement, accompagnement addictologique...)
- Moindre dénéigation des difficultés, les personnes ne se cachent plus : peut être retravaillé
- Poursuite de l'accompagnement des personnes pour qui l'abstinence n'est plus envisagée mais qui souhaitent garder le contrôle de leur consommation
- Fin de la double peine

EFFETS POSITIFS

Ce fonctionnement contribue à la DIMINUTION des risques et des dommages car :

- Cadre sans alcool → abstinence ou diminution



Diminution de la probabilité de développer ou d'aggraver une pathologie liée aux consommations

EFFETS POSITIFS

- Diminuer les risques immédiats liés à la consommation :

la personne utilise le CHRS comme un moyen de protection :

- pour ne pas être tentée consommer
- pour ne pas consommer davantage quand elle est alcoolisée
- pour éviter les comportements à risques liés aux consommations

LIMITES

Difficultés de cohabitation :

- Intolérance des personnes abstinentes vis-à-vis des personnes alcoolisées
- Chambres collectives
- Repas collectifs
- Demande de cadre plus strict de la part des usagers. Les réponses apportées par le CHRS soulèvent des incompréhensions (maintien de la personne qui consomme)

Fonctionnement parfois « incitateur »

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Evaluer le projet expérimental du CHRS REVIVRE (accompagnement à la diminution/gestion des consommations)

Alimenter la réflexion associative autour de la réduction des risques et des dommages liés à l'alcool

Réfléchir à faisabilité de la mise en œuvre de la RDR en résidentiel

www.asso-visa.fr